

Le statut des gardes-malades : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 648

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'Aide aux Réfugiés» parallèle à celui pour les prisonniers de guerre et ayant le même but : créer dans les camps des foyers de culture et de loisirs.

Le «Service d'Aide aux Réfugiés Civils Internés en Suisse» a commencé avec un secrétaire visiteur, mais il a dû être rapidement son activité à mesure que le nombre de camps augmentait. Actuellement nous sommes une équipe de 3 hommes et 3 femmes. Trois d'entre nous avaient déjà travaillé auparavant dans des camps en France. Notre tâche consiste à nous rendre personnellement dans nos camps respectifs afin de voir quelles y sont les possibilités d'activité, puis à y envoyer tout le matériel nécessaire. Il nous arrive de rester plusieurs jours dans un même camp pour y installer un foyer, mais le plus souvent nous procédons par visites. Peu à peu chaque camp est pourvu de livres, de jeux, de musique, de matériel de jardins d'enfants. Des cours sanitaires, des cours de langue, de sténographie, de travaux manuels sont organisés. Pour ces derniers nous avons reçu du matériel de plusieurs groupes d'U. C. J. F. Dans un «home» pour femmes, nous avons pu contribuer à la création d'un cours ménager. Avec l'été, les engins de sport surtout sont accueillis avec joie. Les ping-pongs sont pris d'assaut. Dans un camp d'hommes, une véritable équipe de football a pu se former. A côté des envois destinés à la collectivité, nous nous occupons aussi de faire parvenir du matériel à des particuliers : boîtes de peintures, livres spéciaux, instruments de musique.

Nous avons plusieurs projets en train : actuellement nous achevons de mettre au point une disquette classique circulaire dans laquelle nous plaçons beaucoup d'espoir. Nous avons fait l'expérience que rien ne vaut une heure de belle musique pour recréer, rafraîchir l'atmosphère d'un camp. Pour la fin d'automne nous prévoyons une exposition qui présentera des spécimens de tous les travaux faits par les réfugiés pendant leurs heures de loisir, depuis des cendriers et des dessins d'enfants jusqu'à des peintures, des sculptures, des manuscrits de romans et de poèmes. Cette exposition a un double but : stimuler les internés dans leurs activités personnelles et d'autre part, rendre le public attentif et compréhensif au problème des réfugiés.

Notre joie est de constater qu'avec le temps nous arrivons à connaître nos camps «du dedans» et que bien que nous ne puissions passer que quelques heures avec eux, la plupart des chefs et des responsables parmi les réfugiés en viennent à nous considérer comme leurs collaborateurs. Dès lors, c'est ensemble que nous cherchons les meilleurs moyens d'atteindre un but commun : ranimer, orienter les forces vives d'êtres déracinés et dont les énergies sont usées souvent par de longs séjours dans des camps précédents. Pour cette tâche, toutes nos forces à nous ne sont pas de trop, ni l'emploi de nos cerveaux et de nos cœurs.

R. BÉGUIN.

(Extrait des «Nouvelles» des Y.W.C.A.).

HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin

Problèmes de célibataires : les besoins de la pensée.

Dans Veillance, organe des Unions chrétiennes de jeunes filles, ces considérations très suggestives :

Toutes les demoiselles interviewées nous ont spontanément et d'un élan dit :

— Les conversations avec des hommes sont bien plus intéressantes que les conversations entre femmes.

— Pourquoi ?

— En général, leur champ d'intérêt est plus large.

— ... Si ce sont des hommes intelligents !

— Naturellement. Pour moi, j'ai des discussions palpitantes avec mon docteur et avec mon pasteur.

— Entre femmes, la discussion dévie presque toujours sur des questions secondaires : nous avons de la peine à suivre une idée pendant longtemps. Surtout s'il ne s'agit pas de problèmes qui nous soient proches.

— Et nous nous passionnons trop à la discussion quand le problème nous touche de près.

— Et nous supportons mal la contradiction. Une atteinte à nos idées, à nos opinions risque toujours de nous apparaître comme une offense personnelle. Nous en voulons à celle qui attaque notre façon de voir.

— Les hommes, eux, restent calmes dans la discussion. Ils savent écouter les idées opposées avec intérêt et sans se fâcher...

— Hem ! ... Excepté quand il est question de politique ! ...

Le statut des gardes-malades

(Suite de la 1^{re} page.)

Une discussion avait été annoncée après ces rapports, qui fut largement utilisée. A vrai dire, plutôt qu'une discussion, ce fut une série de nouveaux exposés, d'expériences et de renseignements intéressants fournis, soit par des directeurs d'institutions, comme par exemple M. Rubattel, directeur de l'Hôpital cantonal de Lausanne, qui montra notamment les efforts accomplis pour arriver au repos hebdomadaire que l'on n'a pas encore pu atteindre (l'horaire comprend 3 jours complets de congé par mois, plus 5 jours fériés par an avec indemnité) ; soit par de nombreux médecins, comme le Dr Bersot (Le Landéron), qui, comparant le statut des gardes-malades avec celui du personnel des établissements psychiatriques, montra les résultats obtenus par ce dernier, qui est mixte et organisé professionnellement ; soit encore par Mme Lee-mann elle-même, qui avec beaucoup de bonne grâce parla des expériences faites à la polyclinique zurichoise, où l'on a réussi par une meilleure organisation intérieure à augmenter le nombre du personnel tout en diminuant les dépenses. D'autres assistants prirent aussi la parole pour défendre la cause qui n'avait pas encore été soutenue de l'infirmière privée, l'essentiel des rapports ayant surtout touché au statut de la garde-malade d'hôpitaux et de cliniques.

D'une façon générale, et pour résumer cette séance si riche, les réformes réclamées nous ont paru porter essentiellement sur — la durée des heures de travail (on sait que, d'après l'enquête de la Veska, celle-ci est fréquemment de 10 à 12 h. $\frac{3}{4}$ par jour, soit de 75 à 80 heures par semaine : le Dr Junet, de la Croix-Rouge genevoise, a même cité des cas de petites cliniques privées où l'horaire de travail est de 13 heures par jour — et même de 24 heures, parce que le personnel n'est pas suffisamment nombreux pour que les infirmières ne doivent pas encore veiller toute la nuit après avoir travaillé tout le jour ; — le congé hebdomadaire complet (24 heures) ;

— le congé annuel (l'Association des Infirmières vaudoises avait demandé un mois entier en été) ;

— la suppression des travaux d'entretien et de nettoyage, à remettre à du personnel manœuvre masculin ;

— des traitements plus élevés, qui permettent la possibilité d'une assurance-vieillesse ; — une meilleure organisation intérieure, soit en ce qui concerne « l'anarchie du côté médical », comme n'a pas hésité à la qualifier l'un des docteurs présents, soit en ce qui concerne un meilleur roulement permettant d'employer, sans frais plus considérables, un plus grand nombre d'infirmières, et d'éviter ainsi le surmenage ;

— la situation des gardes-malades privées ; — l'urgence d'un recrutement. Plusieurs voix, en effet, et parmi les plus autorisées, se sont élevées pour signaler comment des jeunes filles, remarquablement qualifiées et inspirées par un haut idéal, hésitent à se vouer à la tâche d'infirmière, sachant combien les conditions du travail, et cela aussi bien pour le service hospitalier que pour le service privé, sont éprouvantes dans notre pays. Des cas précis ont été cités également de gardes-mala-

des, obligées après peu de temps, de renoncer, la mort dans l'âme, à une besogne au-dessus de leurs forces, et les chiffres du directeur de la Source, frappants quant aux ravages opérés dans ce personnel féminin, n'ont pu qu'être corroborés par d'autres de ses confrères. C'est donc une nécessité vitale, pour les malades comme pour le public en général, aussi bien que pour les infirmières elles-mêmes, que d'améliorer sans tarder leur statut.

Et c'est là peut-être qu'une difficulté surgira, non pas tant de la part du public, qui peut à tout moment se trouver rangé dans la catégorie des malades, non pas de celle des médecins qui, à en juger par ceux que nous avons entendus à Lausanne sont pleins de compréhension et désirent des réformes, non pas même tant des pouvoirs publics, quand bien même les budgets hospitaliers se trouveront parfois plus lourdement chargés — mais bien de certaines des intéressées elles-mêmes. C'est un fait connu et frappant qu'il est des gardes-malades qui se considèrent manquer à la vocation qu'elles ont choisie, souvent par une décision d'ordre religieux, en demandant des modifications à leur situation, et en ne tenant pas compte de la nécessité absolue, dans l'intérêt supérieur même de cette vocation, de sauvegarder leur santé. Il faut souhaiter que tous, pasteurs, directeurs et directrices d'institutions, s'appliquent à leur faire comprendre comment ce sentiment, profondément respectable en soi, va carrément contre le but auquel elles ont consacré leur

vie.

Pour terminer cette belle séance, tous les assistants votèrent à l'unanimité la résolution suivante :

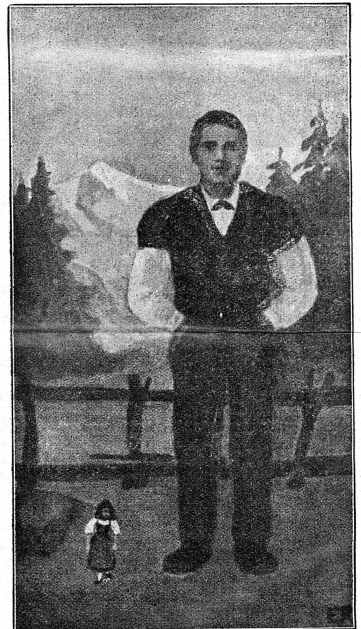
L'Assemblée réunie sous les auspices du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, le 7 octobre 1943, à Lausanne, après avoir entendu divers exposés sur les conditions de travail du personnel soigné, approuve l'initiative prise par le Messager social, émet le vœu que ces conditions soient améliorées sans tarder, notamment en ramenant à un niveau raisonnable le nombre d'heures du travail journalier du personnel soignant, en généralisant le jour de repos hebdomadaire et en déchargeant les infirmières des nettoyages qui pourraient être accomplis par des hommes, et charge le Secrétariat du Cartel HSM de la réalisation de ce vœu.

Celui-ci ne demeurera donc pas, comme cela est parfois le cas, un vœu pieu, M. Balmes ayant accepté cette nouvelle tâche et comptant sur le concours d'une Commission spéciale du Cartel. Inutile de dire avec quel intérêt nous suivrons les résultats de cette campagne, que viennent appuyer les deux motions vaudoises et neuchâteloises. Voilà du pain sur la planche pour les bonnes volontés !

E. Go.

Un hôpital-école pour femmes en Ethiopie

On annonce la décision de l'empereur d'Ethiopie de fonder, en souvenir de sa fille, la princesse Tsahai, un hôpital-école pour femmes. C'est durant son exil en Angleterre que la jeune prin-



Cliché Mouvement Féministe

Une comparaison entre l'homme et la femme suisse.

La vie privée d'une Pompéienne

Notre collaboratrice qui signe Magda a publié, il y a quelque temps, dans le journal La Solidarité (Neuchâtel), cette étude à laquelle des événements tout récents (l'on assure que, lors de l'attaque de Naples, Pompéi a été bombardée — non plus par l'éruption du Vésuve, mais par la main des hommes) donnent une frappante actualité.

Un doux après-midi, le 24 août de l'an 79... La chaleur est accablante, l'air lourd ; cependant le soleil ne brille plus de son habituel éclat et peu à peu disparaît. Allons ! la soirée sera peut-être moins caniculaire... Mais tout à coup, un étrange nuage en forme de pin s'élève au-dessus du Vésuve, et c'est la catastrophe, soudaine, terrible. L'épouvante, la ruine et la mort s'abattent sur les deux cités, riches et heureuses, qui s'étendaient mollement au pied de la montagne maintenant en feu : Pompéi, Herculanium. En trois jours elles sont ensevelies...

Que faisait pendant la journée la riche Pompéienne anonyme qui vivait dans la belle maison de Ménandre ? Elle dédiait les premières heures du matin aux devoirs religieux, puis recevait des visites. Un peu avant midi, elle prenait avec sa famille un repas frugal, suivi par la sieste ou la promenade. Le repas principal avait lieu à 4 heures de l'après-midi, et il restait ainsi un temps suffisant pour la digestion, pour les amusements et pour les petits soins domestiques. Au cours du repas, des musiciens chantaient sur leurs flûtes ou leurs lyres les louanges des grands hommes ou des empereurs. Les plus riches familles avaient des bouffons, des danseurs, des mimes, payés pour les amuser. A la fin du repas,

on se lavait les mains et on distribuait les restes aux esclaves. La journée se terminait par des libations et des offrandes aux larses.

La matrone pompéienne s'occupait elle-même des achats ; elle n'avait qu'à aller dans la rue de l'Abondance, à deux pas de chez elle, pour trouver l'atelier de Vecilius Verעדucundus, fabricant de vêtements de laine et de lin, ou pour passer chez le teinturier où fumaient de grandes chaudières. Si les toges de son mari ou de ses fils devaient être nettoyées, elle les envoyait à l'atelier d'une fullonica, et les objets en bronze ou en terre cuite étaient parfaitement réparés par un ouvrier spécialiste qui tenait boutique tout au bout de cette importante artère, tout près d'une rue étroite et mal famée, où ses esclaves fréquentaient en cachette certaine auberge, attirés surtout par la présence d'une *formosa puella* (une belle jeune fille) leur servant à boire. Mais, non loin de là la digne matrone pouvait admirer le graffiti d'un sévère *pater-familias*, qui invoquait la colère des dieux sur ceux qui auraient manqué d'égard envers ses *puellae*...

... La dame romaine, *mater-familias*, respectée, mais soumise à l'autorité maritale, s'occupait uniquement de la direction de la maison, où elle était libre et honorée. Ayant promis en se mariant de consacrer toute sa vie à la famille, elle surveillait les serviteurs esclaves, au nombre desquels on comptait les cuisiniers aussi bien que les pédagogues chargés d'instruire les enfants. La maîtresse de maison filait et tissait, aidée par ses suivantes (les *ancillae*), mais confiait tous les gros travaux à des esclaves. Elle recevait des visites, en rendait, accompagnait son mari aux jeux et au théâtre, s'intéressait parfois à la chose publique — mais toujours en subordonnée.